



le dix du mois de janvier de l' an mil sept
 cent quatrevingt cinq est né marie alexandrine
Joseph Bailly fille legitime de dominique et
 de Marie Joseph Anoc , et le meme jour fut baptisé
 par moy curé soussigné , le parrain a eté hubert
 Joseph coiniau jeune homme a marier de cette
 paroisse , et la maraine Marie alexandrine
 Joseph tousart jeune fille aussi a marier demeurant
 dans cette paroisse ayant declarés
 sçavoir ecrire de ce interpellés et ont
 signés le jour, mois, et an que dessus
 hubert joseph Cogniaux
 m.a.j.tousart A.f.b. Kindt et curé
 de vvizernes